REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

......

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

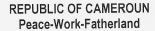
CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

PROTOCOLE DE NAGOYA SUR APA

DIRECTION NATIONALE DU PROJET APA







MINISTRY OF ENVIRONMENT, PROTECTION
OF NATURE AND SUSTAINABLE
DEVELOPMENT

CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY

PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L'ABS

NATIONAL DIRECTORATE ABS OF PROJECT





Projet "Appui à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et à la recherche-développement sur la chaîne de valeur de la biodiversité pour les petits exploitants dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, du Cameroun."

TERMES DE RÉFÉRENCE

Développement et validation d'un modèle d'affaires pour les chaînes de valeur locales de la biodiversité pilotées par les femmes et ciblant les produits clés dans les Départements de Manyu, Mayo Kani, Kupé Muanenguba et Meme

Référence dans le PTA 2025 : activités 42, 70, 71

I. CONTEXTE

Le Cameroun est partie à la Convention sur la diversité biologique (CDB). Conformément à ses obligations concernant les objectifs de la CDB, notamment en matière d'accès et de partage des avantages (APA), le Cameroun a ratifié le Protocole de Nagoya en 2016. Le pays a également piloté plusieurs initiatives pilotes APA, qui ont abouti à la promulgation de la loi APA et à la signature de ses textes d'application. Une procédure claire d'accès aux ressources génétiques (RG) et aux connaissances traditionnels associées (CTa) a également été établie.

Dans le cadre de la mise en œuvre du cadre APA au Cameroun, le projet intitulé « Appui à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et à la recherche-développement sur la chaîne de valeur de la biodiversité pour les petits exploitants dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, du Cameroun » a été approuvé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Ce projet vise à soutenir l'opérationnalisation du cadre national APA, en permettant un accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnels associés qui génèrent des avantages économiques tangibles aux niveaux national et local grâce à leur utilisation commerciale de manière juste, équitable et durable.

Dans le cadre de sa composante 3 ce projet ambitionne de démontrer les avantages potentiels des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées

pour quatre espèces végétales : *Irvingia wombolu* et *Monodora myristica* dans les Département de Meme, Manyu et Kupe Muanenguba dans la Région du Sud-Ouest du Cameroun ; *Balanites aegyptiaca* et *Acacia nilotica* dans le Département du Mayo Kani dans la Région de l'Extrême-Nord.

Ces espèces végétales présentent un fort potentiel d'utilisation durable de leurs ressources génétiques pour la production de produits à haute valeur ajoutée. Sur les sites du projet, certaines organisations paysannes sont impliquées dans diverses activités tout au long de la chaîne de valeur, allant de la collecte et de la transformation à la commercialisation des produits bruts et transformés. Les besoins actuels de ces organisations, tels que le développement économique, la diversification et l'amélioration de la compétitivité, nécessitent l'adoption d'approches innovantes ainsi que l'introduction de nouveaux produits, services et connaissances, visant à créer de la valeur et à répondre aux besoins des consommateurs. Cela implique une plus grande professionnalisation, intégrant davantage de connaissances scientifiques et de compétences technico-professionnelles, et l'adoption de nouveaux modèles d'affaires.

A travers le résultat intermédiaire 3.1.2, le projet prévoit de développer un modèle d'affaires pour les chaînes de valeur locale de la biodiversité dirigée par des femmes, ciblant les produits clés dans les Départements de : Mayo Kani, Manyu, Kupé Muanenguba et Meme, afin de garantir que les femmes profitent pleinement des opportunités offertes par l'amélioration des chaînes de valeur des ressources génétiques et des connaissances traditionnels associées. Ces modèles économiques s'inspireront pleinement des réalités locales des départements de : Mayo Kani, Manyu, Kupé Muanenguba et Meme, ainsi que du cadre national APA du pays. À cette fin, plusieurs modèles d'affaires existants seront examinés, notamment les modèles axés sur les producteurs, tels que les coopératives et les entreprises appartenant à des agriculteurs, les modèles axés sur les acheteurs , qui recherchent des gains d'efficacité dans la chaîne au profit de la transformation et de la vente au détail, et les modèles axés sur les intermédiaires, qui tirent le meilleur parti des approches axées sur les producteurs et les acheteurs, et où les intermédiaires mettent en relation acheteurs et vendeurs sans s'approprier le produit, le service ou la propriété.

À cette fin, le Projet recherche le service de consultants pour développer et faciliter la validation de ce modèle.

II. OBJECTIF

Cette prestation vise à développer et valider un modèle d'affaires idéal pour les chaînes de valeur des espèces sélectionnées dans le cadre du projet APA dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord du Cameroun.

III. TÂCHES PRINCIPALES

Les principales tâches comprennent :

1. faire une revue de la littérature pertinente sur les chaînes de valeur des espèces cibles et sur les modèles commerciaux pertinents existants pour la création de valeur liée à la biodiversité et aux ressources génétiques dans le monde et tirer des leçons pour la mise en œuvre sur les sites du projet;

- 2. consulter les parties prenantes concernées (groupes dirigés par des femmes) pour proposer des éléments d'un modèle d'affaires idéal pour les chaînes de valeur des espèces sélectionnées par le projet ;
- 3. sur la base de la revue de littérature et de la consultation des parties prenantes, développer un modèle d'affaires aligné sur l'APA et optimisant les avantages pour la conservation de la biodiversité pour les espèces ciblées ;
- 4. partager le modèle d'affaires lors d'un atelier avec les parties prenantes pour recueillir des commentaires en vue d'une amélioration et d'une validation ;
- 5. développer des produits de connaissances pertinents pour la diffusion des enseignements tirés, notamment un manuscrit d'article scientifique, un « policy brief » et « un fact sheet.

I V. RÉSULTATS ATTENDUS

Un modèle d'affaires est préparé et validé lors d'un atelier avec les parties prenantes, démontrant l'alignement avec les principes de l'APA et optimisant les avantages de la conservation de la biodiversité pour les espèces cibles.

V. LIVRABLES

Le(s) consultant(s) prépareront et soumettront les livrables suivants :

Livrables	Date limite
Livrable 1 : Un rapport initial contenant la méthodologie pour réaliser la mission	Au plus tard 1 semaine après la signature du contrat.
Livrable 2 : un rapport de revue de la littérature présentant les éléments suivants : (i) la cartographie et la description des chaînes de valeur des espèces cibles ; (ii) une revue analytique d'autres modèles commerciaux pertinents pour la création de valeur liée à la biodiversité et aux ressources génétiques dans le monde, les leçons apprises pour la capitalisation dans les sites du projet.	rapport initial
Livrable 3 : le modèle d'affaires proposé aligné sur l'APA et optimisant les avantages de la conservation de la biodiversité pour les espèces ciblées.	
Livrable 4 : un compte-rendu de la réunion des parties prenantes pour valider le modèle.	Au plus tard 02 semaines après validation du livrable 3
Livrable 5 : un manuscrit d'un article de recherche, d'un policy brief et d'un fact sheet.	Au plus tard 02 mois après validation du livrable 4

VI. DURÉE

La durée de cette mission est de 45 jours répartis sur une période de 4 mois.

VII. COMPÉTENCES ET PROFIL DES CONSULTANTS

Les consultants doivent :

- avoir au moins un diplôme de niveau Master, Ingénieur ou un diplôme professionnel d'au moins Bac+5, en sciences sociales/économiques, en gestion, entreprenariat, droit des affaires, en marketing, en environnement, en foresterie, en gestion des ressources naturelles ou dans un domaine connexe;
- au moins 05 ans d'expérience professionnelle dans le développement des chaines de valeur de biodiversité :
- expérience avérée en matière d'APA;
- expérience avérée dans la rédaction d'articles scientifiques et de rapports techniques.

VII. ORGANISATION DE LA MISSION, CANDIDATURE ET CRITÈRES DE SÉLECTION

1- Organisation de la mission

Cette mission est organisée en deux (02) lots de travail comme suit :

Lots	Espèces cibles	Site d'étude
Lot 1		Départements de : Manyu, Meme et
		Kupe Muanenguba, Région du Sud-
	africaine (Monodora myristica)	Ouest
Lot de travail 1	Tanné (Balanites aegyptiaca) et	Département du Mayo Kani, Région
	Gabdé (Acacia nilotica)	de l'Extrême-Nord

NB : un consultant peut postuler à un (01) ou deux (02) lots en même temps.

2- Candidature

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature qui comprendra :

- Une offre technique contenant :
 - une lettre de motivation indiquant votre intérêt pour la mission ;
 - une note méthodologique détaillant l'approche méthodologique qui sera adoptée pour réaliser la mission et incluant (i) l'expérience pertinente du consultant et ses références dans des travaux similaires réalisés, y compris les articles scientifiques pertinents publiés (ii) une présentation détaillée des approches et outils de collecte de données (iii) un calendrier définissant les délais et les étapes nécessaires à la réalisation de l'ensemble de la mission et à la remise des différents livrables, (iv) le Curriculum Vitae (CV).
- · Une offre financière



3- Critères de sélection

Les critères suivants seront utilisés pour analyser les offres et sélectionner le consultant :

Critères	Score
1) Qualification et diplôme	20
2) Approche méthodologique en adéquation avec les résultats attendus et le calendrier de mise en œuvre	
3) CV et preuve d'expérience antérieure dans les chaines de valeur de biodiversité	10
4) Production scientifique	10
5) Offre financière	20
TOTAL	100

Date

10 AVR 2025

Approuvé par:

Dr. Dingom Aurélic Caylor Patience